
ARRETE 0319- - - - /MINSANTE DU 10 SEPT 2026
portant création de certains Centres de Santé Intégrés.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi n°96/03 du 04 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de la santé ;
Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
Vu le décret n°95/013 du 07 février 1995 portant organisation des Services de Santé de base en Districts de Santé ;
Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}. - Sont créés, à compter de la date de signature du présent arrêté, les **Centres de Santé Intégrés** ci-après :

REGION DE L'ADAMAOUA
DISTRICT DE SANTE DE DANG

- Centre de Santé Intégré de Manwi

DISTRICT DE SANTE DE NGAOUNDERE – RURAL

- Centre de Santé Intégré de Kognoli
- Centre de Santé Intégré de Wouro - Soua

REGION DE L'ETREME-NORD
DISTRICT DE SANTE DE GUIDIGUIS

- Centre de Santé Intégré de Patalao

DISTRICT DE SANTE DE KAELE

- Centre de Santé Intégré de Piwa

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
002596	09 SEP 2026
PRIME MINISTER'S OFFICE	

DISTRICT DE SANTE DE MORA

- Centre de Santé Intégré de Malika

REGION DE L'OUEST
DISTRICT DE SANTE DE BANDJA

- Centre de Santé Intégré de Balafi

DISTRICT DE SANTE DE FONGO TONGO

- Centre de Santé Fosseng-Ellelem

DISTRICT DE SANTE DE BATCHAM

- Centre de Santé Intégré de Bameboro

ARTICLE 2.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, inséré au Journal Officiel en Français et en Anglais. /-

Yaoundé, le 10 SEPT 2026

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
• 002596	F09 SEP 2026
PRIME MINISTER'S OFFICE	



Dr. MANAOUA Malachie